

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**



**N° D2022-032**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 17 mai 2022**

L'an deux mil vingt-deux le dix-sept du mois de mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de BOUSSAIS, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**21 présents + 6 pouvoirs (27 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND (*arrivé en cours de séance*), Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

**6 pouvoirs :**

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Gaëtan GARREAU a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Alain JEZEQUEL a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY

**Excusés :** Maryse BARIGAULT, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Gaëtan GARREAU, Alain JEZEQUEL, Jacky JOZEAU

**Hélène MARSAULT a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 11 mai

## **COMPTABILITE FINANCES FISCALITE**

### **Réalisation d'un emprunt pour la maison de santé pluridisciplinaire à Airvault**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- Décide de contracter un emprunt de 170 000 € (Cent soixante-dix mille Euros) auprès du Crédit Mutuel, destiné à financer une partie de la construction de la Maison de santé pluridisciplinaire à Airvault sur le budget principal, dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - o Montant du capital emprunté : 170 000 € (Cent soixante-dix mille Euros)
  - o Durée d'amortissement en mois : 120 mois
  - o Type d'amortissement : échéances constantes
  - o Taux d'intérêt : 1,20 % Fixe
  - o Périodicité : Trimestrielle

- Déblocage des fonds : Dans les 5 mois suivant la signature du contrat
- Frais de dossier : 170,00 €
- Remboursement anticipé : 5% du capital remboursé
- Autres commissions : Néant

- S'engage, pendant toute la durée du prêt, à faire inscrire à son budget les crédits nécessaires au remboursement des échéances en capital et en intérêts.
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le contrat de prêt correspondant
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la gestion de contrat d'emprunt.

A Airvault, le 17 mai 2022  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220530-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-05-2022

Publication le : 30-05-2022

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48